

OSSIAM LUX

Société Anonyme ayant le statut de *Société d'Investissement à Capital Variable*
Siège social : 49, avenue J.F. Kennedy – L-1855 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B160071
(La « **Société** »)

Luxembourg, le 27 janvier 2021

Avis aux actionnaires d'OSSIAM FTSE 100 MINIMUM VARIANCE (le « Compartiment »)

Chère actionnaire, Cher Actionnaire,

L'objectif d'investissement du Compartiment est de répliquer la performance de l'indice FTSE 100 Minimum Variance Index, qui reflète la performance d'une sélection dynamique parmi les 95 valeurs les plus liquides de l'indice FTSE 100 Index, qui réplique la performance des 100 plus grandes sociétés domiciliées au Royaume-Uni et qui répondent aux critères de liquidité.

Depuis le départ du Royaume-Uni de l'UE le 31 janvier 2020 et la fin de la période transitoire le 31 décembre 2020, le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'Espace économique européen (le « Brexit »).

Par conséquent, et conformément à l'objectif d'investissement du Compartiment, la limite d'investissement suivante doit être clarifiée en ajoutant la référence au Royaume-Uni :

*« En conséquence, le Fonds sera investi en permanence pour un minimum de 75 % en actions ou droits émis par des sociétés ayant leur siège social **au Royaume-Uni** ou dans l'Espace économique européen, à l'exclusion du Liechtenstein. »*

Afin de lever toute ambiguïté, nous précisons que cette modification n'altère pas la manière dont le Compartiment est géré dans la pratique ni ne modifie l'objectif, la politique ou le profil de risque d'investissement du Compartiment.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'en raison du Brexit, le Compartiment ne sera plus éligible au PEA (plan d'épargne en actions) à compter du 1^{er} octobre 2021.

Une fois disponibles, des exemplaires du Prospectus reflétant les modifications exposées ci-dessus seront gratuitement mis à disposition au siège social de la Société.

Pour obtenir des informations complémentaires, envoyez un courriel à info@ossiam.com.

Cordialement,

Pour le compte de la Société,

Le Conseil d'administration